

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 janvier 2016 à 20h30

Absents excusés: M Alain MOUTON

Absent : M Ludovic PIGAULT

Secrétaire de séance: M Etienne HERISSANT

Ouverture du Conseil Municipal à 20h30

-Approbation à l'unanimité du Compte rendu du dernier conseil.

Ordre du Jour

Décision modificative au budget 2015

Le Maire expose que les crédits prévus au budget au chapitre 014, « atténuation de produits », compte 73925 FPIC à hauteur de 9 000 € sont insuffisants en raison de l'augmentation décidée par l'Etat de la contribution des communes.

Il propose d'ouvrir un crédit de :

-3 441 € au chapitre 014 «atténuation de produits », pour le règlement du FPIC

Par prélèvement de la somme de 3 441 € sur le fonds de roulement excédentaire de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord.

DETR et travaux salle des fêtes

Le Maire rappelle qu'un contrôle de sécurité de la salle des fêtes a été demandé au SDIS, qui interviendra le lundi 25 janvier et que des travaux seront à effectuer pour la mise en conformité.

- Changement de côté d'ouverture de portes intérieures
- Remplacement des portes extérieures avec mise en place de barres anti-panique
- Installation d'un dispositif de désenfumage
- Remplacement de l'éclairage

Des devis ont été demandés pour la remise aux normes de l'électricité ainsi que pour le changement d'ouverture des portes intérieures et extérieures.

En ce qui concerne la grille extérieure doit on la motoriser, la changer ou la retirer au profit d'une alarme.

Le Maire précise que ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention au titre de la DETR.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord à la réalisation des travaux de mise en conformité et charge le Maire des formalités de demande de subvention DETR.

Réfection de la toiture de l'ancienne école

Le Maire informe le Conseil de la vétusté du toit de l'ancien groupe scolaire, plusieurs fuites sont à déplorer et une partie des poutres soutenant le bac acier est pourrie. Il présente un devis de l'entreprise REVELLI d'un montant de 15 587,64€ pour la remise en état.

Le conseil demande un deuxième devis.

Cimetière

Le Maire indique au Conseil que trois emplacements cinéraires seulement sont encore disponibles au columbarium de la commune. Il précise que de nouveaux emplacements pourraient être aménagés dans la partie libre du nouveau cimetière.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord à la réalisation d'un nouvel aménagement cinéraire et l'inscription des crédits nécessaires au budget 2016.

Entourage ancienne décharge

Le Maire informe le Conseil du fait qu'en absence de clôture, des personnes viennent, sans autorisation, déposer en particulier des déchets verts sur le terrain de l'ancienne décharge.

Il précise que la pose d'une clôture nécessite auparavant un bornage du terrain par un géomètre.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord aux opérations de bornage et à la réalisation des travaux.

Assainissement mairie

Le Maire informe que la fosse septique de la mairie a été bouchée au mois de décembre dû aux racines du saule. La Communauté de Communes de la Moivre à la Coole a demandé des subventions à l'agence de l'eau pour effectuer les travaux de remises aux normes des ANC, mais l'agence de l'eau n'a actuellement pas de fond disponible. La mise aux normes de l'ANC de la mairie doit encore attendre.

Travaux SIEM

Le maire informe qu'une réunion se tiendra le mardi 19 janvier à 9h rue de Marne avec le SIEM pour l'effacement des réseaux de la rue de Marne et de la Grande rue. Il a également été prévue de réaliser l'éclairage public de la rue de Marson de la départementale au lotissement l'Orée du Bois.

Le Conseil donne son accord pour effectuer les travaux.

WIFI mairie

Le Maire informe le Conseil qu'il serait pratique d'installer le WIFI à la Mairie. M VERT propose de demander des devis pour un répétiteur.

Questions diverses

- Rappel : Champagne céréales a demandé un échange de terrain avec la commune, leur parcelle étant coupé par un chemin communal. La commune a accepté, Vivesia a entrepris pour des raisons de sécurité la clôture de son terrain. La passerelle qui se trouvait au bout du chemin communal, appartient à Vivesia, qui propose de la déplacer au bout du nouveau chemin communal avec une participation financière de la commune.
- Ralentissement aux entrées du village, plusieurs pistes sont à envisager pour le ralentissement des véhicules.
 - Chicanes comme à Ecury sur Coole
 - Plantations au bord de la route pour un effet de rétrécissement
 - Marquage au sol comme à Nuisement sur Coole
 - Stationnement à cheval sur la route
- Sacristie de l'église, des devis ont été demandés pour évaluer le coût des travaux.

- Carrière de Saint-Germain-La-Ville/ Vesigneul-sur-Marne : l'exploitation est terminée, des contacts ont été pris avec Omya pour que le site puisse être protégé en raison de son intérêt faunistique.
- Réception d'une enquête publique pour l'installation de nouvelles éoliennes de 125 mètres de haut.
- Vœux de la commune : jeudi 28 janvier 2016 à 19h à la salle des fêtes.
- Samedi 30 janvier 2016 : galette à la maison de retraite à 14h
- Le site internet est en cours de création
- Réunion à prévoir :
 - Cimetière
 - Décorations de Noël : soldes sur les décors
- Recrutement d'un employé communal à prévoir en commun avec Omey
- Travaux du gymnase à Vesigneul-Sur-Marne, le terrassement a commencé

Fin de séance à 22h05

La secrétaire de séance
E. Herissant

Le Maire
R. Schuller